

Notes

- ¹ Elizabeth W. King, «Seals of Our Nation, States and Territories», in: «The National Geographic Magazine», Vol. XC, No. 1, July 1946, Washington DC, p.33.
- ² «Canal Zone Seal Retired But Replicas Abound», in: «The Panama Canal Review», October 1, 1979, Panama Canal Zone, pp.25-26.
- ³ «Minutes of the Isthmian Canal Commission, one hundred and seventh Meeting», Panama Canal Zone, pp 20-21.
- ⁴ Isthmian Canal Commission, «Laws of the Canal Zone Isthmus of Panama», August 16, 1904, to March 31, 1914, Panama Canal Press, Mount Hope, Canal Zone, 1922: «Act No. 8 of the Isthmian Canal Commission», enacted September 2, 1904, p. 26.
- ⁵ «The Canal Record», vol. VIII, No. 44, Executive Order. «Flag of the Governor of The Panama Canal», June 23, 1915, Panama Canal Zone, p. 384.

- ⁶ Whitney Smith, «The Flag Book of the United States», New York, 1975, p.69.
- ⁷ «Panama Canal Company: A Corporate Agency and Instrumentality of the Government of the United States of America: Bylaws», 1953 Edition, Panama Canal Zone, pp.2-3.
- ⁸ «New Flags: Canal Zone» in: «The Flag Bulletin», vol. XVII.4 (73), July-August, 1978, p.105.
- ⁹ «Presidential Documents», page 24521: Executive Order 12304 of April 29, 1981: «Seal for the Panama Canal Commission» (filed with the Office of the Federal Register 11.13 a.m., April 30, 1981). Note: The design of the seal is printed in the Federal Register on May 1, 1981.
- ¹⁰ «Panama Canal Commission official seal approved» in: «The Panama Canal Spillway», vol. XIX, No. 36, Friday, May 15, 1981, Panama Canal Zone, p.1.

LE DRAPEAU EUROPEEN: HISTOIRE ET SYMBOLISME

Carole Lager

1) Naissance du drapeau européen

Création par le conseil de l'Europe

Le 5 mai 1949, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, le Danemark, la Norvège, la Suède, l'Irlande et l'Italie signent à Londres le statut du Conseil de l'Europe. Son siège est fixé à Strasbourg, où il se réunit pour la première fois au mois d'août. Dans ce climat d'euphorie et d'espoir, se développe un puissant esprit communautaire. Une ligne d'action appelée «propagation de l'idée européenne» est rapidement définie. Il s'agit d'expliquer aux peuples les avantages que présente une union de l'Europe et de créer une vraie conscience européenne. L'adoption d'un drapeau est une des premières mesures concrètes proposées dans ce sens.

Pourquoi un drapeau?

Outre son indéniable utilité psychologique (faire progresser l'idée européenne) et pratique (en l'absence d'un tel drapeau, le protocole exige que les drapeaux des pays membres soient hissés suivant l'ordre alphabétique anglais), un drapeau unique permettrait d'éviter la confusion résultant de l'assimilation de symboles d'associations privées à l'emblème officiel du Conseil de l'Europe. En effet, il existe déjà à l'époque deux emblèmes européens appartenant à deux mou-

vements privés. Le premier est le cercle d'or et la croix de gueules sur fond azur du «Mouvement paneuropéen» du Comte Coudenhove-Kalergi, créé en 1923 [Fig. 1, première file, au milieu]. Après la seconde guerre mondiale, le drapeau deviendra celui de l'union parlementaire européenne. La croix symbolise la chrétienté et le soleil doré représente la civilisation européenne illuminant le monde. Le deuxième emblème est le «E» vert sur fond blanc du «Mouvement européen» [Fig. 1, première file, à gauche]. Imaginé en 1948 par Duncan Sandys, président de ce mouvement et gendre de Churchill, il combine la lettre «E» avec la lettre «U», le vert symbolisant l'espérance de l'unité européenne. Cet emblème sera ironiquement appelé «le caleçon de Sandys» par les Britanniques. Paul Reynaud l'ayant comparé à «un caleçon blanc qui sèche sur un pré vert».

Dès le début de ses travaux, le Conseil de l'Europe doit faire face à de nombreuses propositions d'emblèmes, dont la [Fig. 1] donne quelques exemples. Ce n'est qu'en 1955 que le Conseil de l'Europe fixe définitivement les caractéristiques du futur drapeau de l'Europe. Tout d'abord, le bleu sera la couleur du continent européen, puisque l'Afrique est le continent noir, l'Asie le continent jaune, l'Amérique le continent rouge, l'Australie le continent vert. Par ailleurs, comme il est impossible d'utiliser la croix, symbole chrétien (la Turquie étant devenue membre du Conseil de l'Europe), on opte pour les étoiles d'or, que l'on choisit de disposer sur un cercle fermé symbolisant l'union des peuples, et que l'on fixe au nombre invariable de douze.

Un premier nombre avait été majoritairement adop-

té en 1953: quinze, comme le nombre de pays membres. Mais la quinzième étoile avait provoqué le veto de la RFA à l'assemblée européenne, car elle figurait la Sarre, alors membre associé du Conseil de l'Europe, et dont les Allemands ne reconnaissaient pas l'indépendance. Ces derniers proposèrent une conciliation en 1954, et un comité ad hoc fut créé afin d'étudier la question. Trois autres nombres furent écartés: le quatorze, car il reposait le problème de la Sarre; le treize, car il portait malheur (!); et le dix, car il symbolisait les états fondateurs, mais pas les nouveaux partenaires. C'est finalement le Secrétaire général Léon Marchal qui suggérera le nombre invariable de douze, symbolisant simplement la perfection et la plénitude. Brillant dans le ciel, les douze étoiles symboliseront les peuples, et non les états comme dans le drapeau américain. Avec ce choix, l'organisation voit large: elle espère que cet emblème sera aussi celui des institutions européennes existantes ou futures, puisqu'il est prévu de leur donner la possibilité d'inscrire leur propre symbole au centre du cercle étoilé.

Après approbation par l'Assemblée et par le comité des ministres, l'inauguration officielle du drapeau «d'azur à un cercle composé de douze étoiles d'or à cinq raies dont les pointes ne se touchent pas» a lieu le 13 décembre 1955 [Fig. 2]. Le 21 octobre 1956, le Conseil de l'Europe offre à la France un vitrail destiné à remplacer le vitrail d'abside de la cathédrale de Strasbourg, détruit par un bombardement en 1944. Réalisé par Maurice Max-Grand, il évoque la vision de St-Jean dans le chapitre XII de l'Apocalypse: «Un grand signe apparut dans le ciel, une femme vêtue de soleil avec la lune sous ses pieds et sur sa tête, une couronne de douze étoiles...».

Adoption par la communauté économique européenne

Le 25 mars 1957, sont signés à Rome les traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM). Pendant longtemps, les autorités communautaires sembleront peu pressées d'adopter un drapeau, car peut-être peu convaincues de son utilité et trop occupées à d'autres tâches estimées plus urgentes. En 1959, un emblème propre aux trois communautés (CECA, CEE, EURATOM) est envisagé: un cercle de six étoiles d'or sur fond bleu. On juge alors que le nombre d'étoiles n'est pas important. En 1960, après avoir reçu une recommandation en faveur du drapeau bleu à douze étoiles d'or disposées en cercle, ainsi que d'autres propositions d'emblèmes, le Parlement européen charge finalement la Commission des Communautés européennes de trouver un emblème. Les recherches stagneront pendant plus de dix ans. En 1970, lors de l'exposition mondiale d'Osaka au Japon, la CEE est représentée par le drapeau aux six étoiles d'or.

En 1973, le Parlement européen adopte son propre drapeau (les premières propositions datent de 1962): les lettres «EP» et «PE» au centre d'une couronne de lauriers [Fig. 3, à gauche]. Ces derniers seront remplacés plus tard par les douze étoiles [Fig. 3, à droite]. Finalement, quelques réunions et résolutions plus tard, en 1983, le Parlement européen fait part de son souhait de voir le drapeau adopté en 1955 devenir le dra-

peau de toute l'Europe. Et c'est le 26 mai 1986 qu'est adopté officiellement le drapeau européen par la Communauté européenne.

2.) Quelques commentaires sur le symbolisme du drapeau européen

Le drapeau européen est composé d'un rectangle azur dont le battant a une fois et demie la longueur du guindant, et de douze étoiles d'or s'alignant régulièrement le long d'un cercle non apparent (elles sont disposées comme les heures sur le cadran d'une montre), dont le centre se trouve au point de rencontre des diagonales du rectangle, et dont le rayon est égal au tiers de la hauteur du guindant. Chaque étoile comporte cinq branches, est construite dans un cercle non apparent dont le rayon est égal à 1/18 de la hauteur du guindant, et est disposée verticalement, une branche dirigée vers le haut et deux branches s'appuyant sur une ligne non apparente, perpendiculaire à la hampe. L'azur héraldique est représenté par le bleu outremer clair, et l'or héraldique par le jaune de chrome foncé.

Le cercle

Alors que le carré symbolise la terre et ses limites, le cercle symbolise le ciel et l'infini. Du fait qu'il n'a ni début ni fin, qu'il est parfait, homogène et indivisible, le cercle évoque le mouvement perpétuel, l'éternel retour du temps et des saisons, de la vie et de la mort, du jour et de la nuit, bref le rythme de l'univers et la création continue: il symbolise l'harmonie du temps. Par ailleurs, le cercle a généralement une valeur magique et protectrice: il est l'union et la barrière infranchissable qui écarte les forces du mal. Ce qui correspond à la version officielle européenne selon laquelle le cercle fermé du drapeau symbolise l'union des peuples. D'un point de vue plus pratique, nous constatons que le cercle est tout simplement la meilleure façon de donner aux participants ou aux étoiles une place équivalente.

Les étoiles

L'étoile brille dans la nuit, elle est source de lumière et symbole de l'esprit. Très répandue en vexillologie, elle représente rarement l'objet céleste désigné par ce nom (Grande Ourse en Alaska, Croix du Sud en Australie). Généralement, l'étoile symbolise l'indépendance, l'unité, la liberté. Elle est par ailleurs beaucoup utilisée dans les pays islamiques, accompagnée du croissant. Ces emblèmes, utilisés dès le Moyen Age, se sont répandus par l'usage qu'en a fait l'empire ottoman du 15^e au 19^e siècle. Lorsqu'il y a plus d'une étoile, nous sommes en présence d'une unité de comptage: l'étoile est alors comme un point élargi, une façon poétique de représenter le nombre de provinces (Equateur), de zones géographiques (Philippines), de paroisses (Grenade), d'îles (Comores), d'Etats fédérés (Etats-Unis), de classes sociales (Chine), de peuples (Burundi). Les étoiles européennes, elles, sont invariables et symbolisent les peuples d'Europe.

Dans certains pays, le nombre de branches de l'étoile peut comptabiliser des régions (Somalie), des états (Malaisie), les continents (pays communistes) ou encore les sept versets fondamentaux de la loi musulmane qui

ouvrent le Coran (Jordanie). Les étoiles peuvent également avoir des significations psychologiques différentes selon le nombre de leurs branches. L'étoile européenne a cinq pointes. De nombreuses civilisations ont une tradition basée sur le cinq, considéré comme chiffre faste. Il est la somme du premier nombre pair (deux) et du premier nombre impair (trois), et exprime par conséquent l'union des inégaux et la synthèse des forces complémentaires. L'étoile à cinq branches est un pentagramme à forme étoilée. Elle symbolise l'homme individuel (contrairement à l'étoile à six branches qui symbolise plutôt l'homme universel), l'homme aux mesures de l'univers, l'homme qui possède cinq sens, cinq doigts de la main, cinq extrémités. Les cinq pointes de l'étoile correspondent aux membres et à la tête, et sont le signe de la volonté souveraine inébranlable. Rien ne lui résiste: la tête commande et les membres exécutent. Lorsque la position est inversée (comme en magie noire), la signification est elle aussi inversée, et l'étoile à cinq branches symbolise alors l'enfer et le Diable.

Le douze est un nombre très souvent utilisé. Ainsi, il existe douze signes du zodiaque, douze mois de l'année, douze grands dieux dans la mythologie antique, douze tableaux sur le bouclier d'Achille, douze tours de piste pendant les courses de char dans l'ancienne Grèce, douze dieux de l'Égypte, douze lions ornant les marches du trône de Salomon dans les légendes arabes, douze portes au paradis scandinave, douze chevaliers de la Table ronde dans la tradition celtique. Le douze est encore plus présent dans la symbolique chrétienne: Ainsi, Jacob a douze fils qui sont les ancêtres des douze tribus du peuple hébreu, l'arbre de vie porte douze fruits, les prêtres possèdent douze joyaux, Jésus choisit douze disciples, Moïse envoie douze explorateurs au pays de Chanaan, la femme de «l'Apocalypse» porte une couronne de douze étoiles sur la tête, et ainsi de suite. Il existe effectivement beaucoup de choses qui sont au nombre de douze, mais ce n'est probablement dû qu'à des conventions commodes, car le douze est à la base du système duodécimal, celui du comptage: il est facile de diviser un cercle en douze parties égales. De plus, la charge émotionnelle et symbolique d'un tel nombre est considérable.

Les couleurs

Sur un drapeau, les couleurs sont en général peu nombreuses car au-delà de trois, le sens symbolique est rendu plus complexe et risque de disparaître. Le drapeau européen n'en a que deux - le bleu et le jaune:

Le bleu a connu une expansion sur le continent européen dès le 10^e siècle. Ce serait donc la couleur de l'Europe, puisqu'elle figure comme telle sur le drapeau olympique et le drapeau européen. Elle figure par ailleurs dans un certain nombre de drapeaux européens. Depuis la création de l'ONU, le bleu clair a progressivement remplacé le blanc comme couleur de la paix. C'est la plus profonde, la plus immatérielle, la plus froide et la plus pure des couleurs. Dans le cas du drapeau européen, et d'un point de vue héraldique, il est logique de penser que le bleu a été obtenu par élimination des autres couleurs. L'idée de départ étant probablement de figurer la stabilité définitive, le mieux était d'utiliser un fond uni. Or, le rouge est la couleur du

sang et de la guerre. Le jaune est un substitut plus faible du rouge. Le blanc est neutre et froid. Le noir est pessimiste. Le vert évoque l'espoir et la renaissance. Il ne reste que le bleu comme couleur à la fois belle, expressive et calme, n'évoquant aucune activité, aucun mouvement. Malgré sa signification négative dans le langage populaire («avoir une peur bleue»), c'est la couleur de la tolérance, de l'équilibre, de la générosité, de la sérénité, de la méditation et de l'esprit.

Le jaune, comme toute autre couleur, connaît une certaine connotation. Aux 16^e et 17^e siècles, la porte des traîtres était peinte en jaune. Dans le théâtre de Pékin, les acteurs maquillés en jaune jouent un personnage cruel, cynique, comploteur. Dans la mythologie grecque, les pommes d'or du jardin des Hespérides sont symboles d'amour et de concorde; mais la pomme d'or à l'origine de la guerre de Troie est symbole d'orgueil, de jalousie et de discorde. Dans l'Islam, le jaune doré est la couleur du sage et de ses bons conseils, alors que le jaune pâle est celle de la trahison et de la déception. Sur le plan psychologique, le jaune est la couleur de l'intuition. Le meilleur moyen d'expliquer l'emploi du jaune dans le drapeau européen, est d'appliquer l'évidente règle héraldique selon laquelle les figures représentées sur un fond foncé doivent être claires, et vice versa. Le fond étant foncé, il n'existe que deux couleurs claires, le blanc et le jaune. La deuxième est plus riche, plus chaude, c'est pourquoi elle a été choisie.

Un symbole parfait

Pour le peintre Wassily Kandinsky, formes et couleurs sont complémentaires et s'influencent réciproquement. Un triangle rouge n'a pas la même signification qu'un triangle jaune: à une couleur précise correspond une certaine forme. Or, Kandinsky associe le bleu au cercle et le jaune au triangle. Le bleu, comme le cercle, est reposant et intemporel. Le jaune, lui, est centrifuge: il rayonne de l'intérieur vers l'extérieur, comme le triangle avec ses angles aigus; l'effet est amplifié lorsque le triangle est agrandi et devient une étoile. Le drapeau européen réunit toutes les conditions nécessaires à la création d'un emblème idéal: il a un bon symbolisme (sa signification est claire et plausible), il est simple, facilement interprétable, facilement reconnaissable, harmonieux, original, et il peut être aisément confectionné.

Il est donc parfait, géométriquement, symboliquement et politiquement: le Conseil de l'Europe des années cinquante a réellement fait le meilleur choix possible.

Bibliographie

- Robert Bichet: «Le drapeau de l'Europe», Besançon, Jacques et Demontrond, 1985, 35p.
- F. de Bira: «Les 12 et les 21 autour du même drapeau» dans: «Le Journal de l'Europe», 29 mai 1986, p.5.
- Jean Chevalier, Alain Gheerbrant: «Dictionnaire des symboles», Paris, Laffont, 1969, 825p.
- Jacques Delors: «Discours: cérémonie du drapeau européen», 29 mai 1986, 4p.
- Flagmaster: «EEC Flag Competition», automne 1972, no. 7; «European Emblem Competition», été 1973, no. 10.
- Nadia Julien: «Le dictionnaire marabout des symboles», Paris, Marabout, 1989, 442p. (collection

Marabout service).

- Volker Junge: «Flags for Europe» dans: «Flagmaster», février 1981, no. 033; mars 1982, no. 036.
- Carole Lager: «Le rôle des symboles dans la construction européenne», Genève, Institut Universitaire d'Etudes Européennes, 1991, 144p. (manuscrit).
- Paul M. G. Lévy & Paul Martin: «Un drapeau pour l'Europe» dans: «Saisons d'Alsace», 1950, no. 3, pp.1-6.
- Michel Pastoureau & Jean-Claude Schmitt: «Europe: Mémoire et emblèmes», Paris, éd. de l'Épargne, 1990, 206p.
- Robert Reinheimer: «Douze étoiles d'or pour un vitrail», dans: «Forum du Conseil de l'Europe», septembre 1991, pp.39-41.
- Saisons d'Alsace, «Douze étoiles qui resteront douze..», 1977, no. 60, pp.89-90.
- Whitney Smith: «Les drapeaux à travers les âges et dans le monde entier», Paris, Fayard, 1976, 348p.
- «L'esprit des couleurs: L'art de Karl Gerstner», Genève, éd. Sigma, 1981, pp.190-194.
- «Bulletin des Communautés européennes», 4/1986, p.54, avec la description géométrique du drapeau européen.



Fig. 1

Quelques propositions d'emblèmes européens. (Paul M. G. Lévy & Paul Martin, «Un drapeau pour l'Europe», dans: «Saisons d'Alsace», 1950, no.3)



Fig. 2

Le drapeau européen aux 12 étoiles jaunes sur fond bleu.

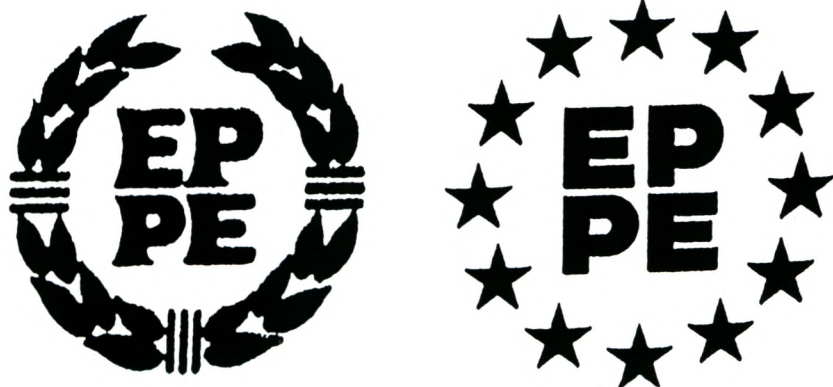


Fig. 3

A gauche, le premier emblème du Parlement européen, antérieur à 1986. A droite, le deuxième emblème du Parlement européen, postérieur à 1986.